

# Des caractéristiques variétales délicates à exploiter

Le cépage Petit Verdot a trouvé sa place dans de nombreuses appellations bordelaises. Bien qu'un adage girondin confirme son potentiel qualitatif, en précisant que «le Petit Verdot fait son vin tout seul», sa part dans les assemblages ne dépasse que rarement les quelques pourcents. Ses caractéristiques principales, cycle long, fertilité élevée et port retombant en font un cépage délicat à cultiver mais d'un fort potentiel gustatif, notamment après assemblage au Merlot ou au Cabernet-Sauvignon.

## Feuilles : foncées et trilobées

Le Petit Verdot se distingue par les critères suivants. L'extrémité du jeune rameau est recouverte par une forte densité de poils couchés. Les jeunes feuilles sont jaunes, elles ne seront d'un vert foncé et mat qu'à l'âge adulte. Leur forme en cœur est caractérisée par la présence de 3 lobes avec un sinus pétiolaire peu ouvert et à bords parallèles. Le limbe est légèrement révolté, bulié, ondulé entre les nervures près du point pétiolaire. Les dents sont courtes comparées à leur largeur basale. La face inférieure des feuilles présente une densité moyenne de poils couchés.

Forme de cœur et bords du sinus pétiolaire parallèles caractérisent la feuille du Petit Verdot



Les fleurs sont très nombreuses. Elles obligent presque systématiquement le producteur à réaliser une vendange en vert.

## Grappes : petites et assez lâches...

En conditions normales les grappes sont moyennes, de forme cylindrique. Suivant les essais réalisés par les différents

Chambres d'Agriculture, le poids moyen des grappes varie en fonction des clones de 100 à 120 grammes. Peu compactes, les grappes présentent à maturité des baies petites, sphériques d'un poids moyen de 1 à 1,3 gramme. Les pellicules sont généralement épaisses, dures, de couleur foncée. Ces propriétés plutôt favorables à la qualité seront prises en compte, tant pour la date de récolte que pour les techniques d'extraction en vinification.

Après floraison, les grappes seront lâches, c'est un facteur qualitatif.

## ...mais très nombreuses

Il apparaît que le Petit Verdot est très fertile. Sur les parcelles témoins des essais menés dans l'Hérault, malgré une taille en cordon de Royat, les expérimentateurs ont eu compté jusqu'à 70 grappes par cep ! Les essais languedociens démontrent l'extrême fertilité du Petit Verdot : 30 grappes par souche en moyenne contre 20 au Merlot sur la même parcelle. La gestion de cette fertilité sera une des priorités du producteur. Il disposera pour la maîtrise de différents outils tels que le choix de la parcelle, la vigueur conférée du porte-greffe, ainsi bien-sûr que la fertilisation minérale et les opérations de taille d'hiver et de printemps. L'éclaircissage viendra en complément pour ramener le nombre de grappes à une valeur adaptée à chaque parcelle. Comme bon nombre de cépages, le Petit Verdot s'il se trouve en position de surproduction perdra son intérêt œnologique.



## Débourrement précoce

Le Petit Verdot débourne dans la collection ampélographique du domaine INRA de Vassal à



Le principal risque est l'excès de rendement ou le déséquilibre SFE/pêche.

Marseillan 4 jours après le Chasselas (21 mars). Sur les parcelles tests suivies par la Chambre d'Agriculture de l'Hérault au Domaine de Valensac - alluvions récentes, sablo-limoneuses, sol profond, clone 400 greffé sur 3309 C et 101-14 MGT, planté en 1995 à 2,25 x 0,90 m - en moyenne sur 5 ans d'expérimentations le cycle végétatif du Petit Verdot débute le 25 mars. Dans les mêmes conditions, le Merlot débourne à la même date. Ils présentent donc une sensibilité similaire aux gélées printanières. Le comportement du Merlot étant bien connu maintenant dans notre région, on pourra sur ce critère extrapoler les risques de gélées du Petit Verdot. L'implantation en zones gélives s'accompagnera

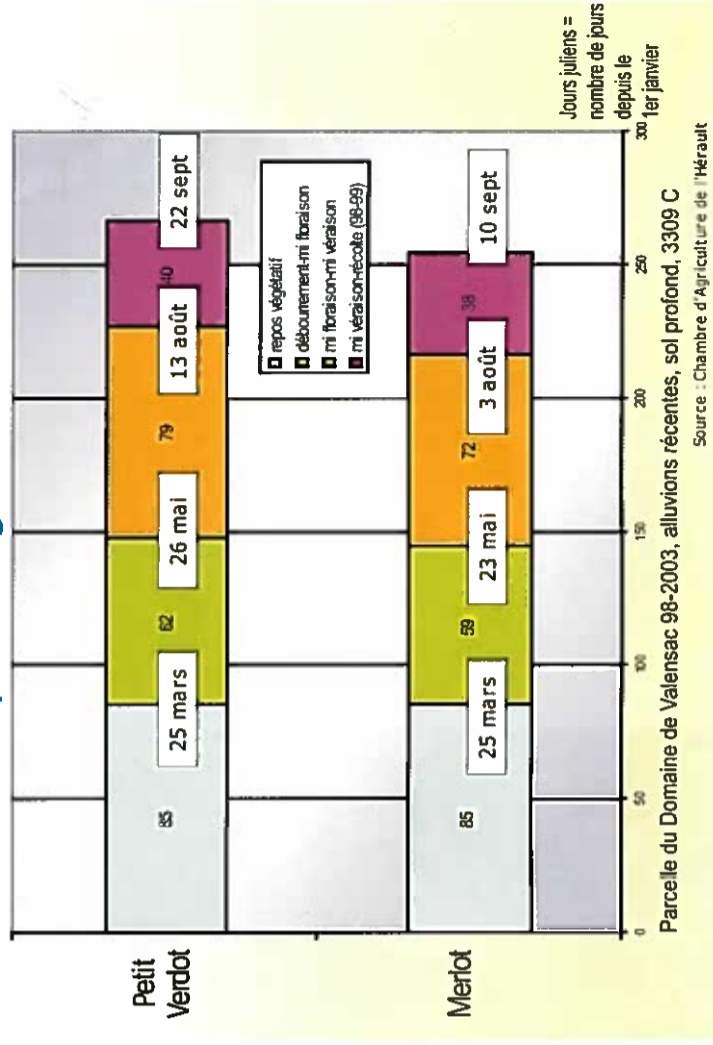
des mesures de prévention habituelles : hauteur du tronc supérieure, taille tardive, conservation d'une baguette à rabattre après les dernières

suivantes notamment entre floraison et véraison. Par comparaison, rappelons que le Cabernet-Sauvignon en situation tardive est à maturité 10 à 15 jours après le Merlot. Le Petit Verdot présente une exigence thermique très élevée, il débourne en même temps que le Merlot et arrive à maturité 2 à 4 jours avant le Cabernet-Sauvignon. En d'autres termes, implanté en situations fraîches à froides, par exemple au-dessus de 250 m d'altitude, le Petit Verdot risque d'avoir des difficultés de maturation.

## Cycle long et maturité tardive

Le Petit Verdot achève son cycle par une maturation tardive. Au Domaine de Vassal, il est classé en 2ème époque avec 3 semaines et demi à 4 semaines de retard sur le Chasselas (14 août). Toujours dans l'essai piloté par la Chambre d'Agriculture, il est récolté en moyenne le 22 septembre, c'est-à-dire 12 jours après le Merlot. Le décalage, inexistant au débournement, apparaît au cours des étapes

## Cycle végétatif



# DOC Petit Verdot : la carte de la complémentarité

Depuis 2001, le cépage Petit Verdot est inscrit dans la liste des cépages recommandés des départements viticoles de la région Languedoc-Roussillon. A la demande des professionnels, ce cépage d'origine bordelaise a été expérimenté et finalement retenu pour élargir l'encépagement régional. Lorsqu'il est maîtrisé en viticulture, le Petit Verdot est susceptible de donner naissance à des vins colorés, puissants, tanniques tout en conservant un réel potentiel acide. Ces qualités en font un excellent cépage complémentaire en zone méridionale. Assemblé ou pur, il vient jouer la carte de la synergie pour améliorer les équilibres et créer de nouvelles expressions gustatives.



Ploque d'identification d'une des parcelles expérimentales du Petit Verdot.

## Marginal en son pays

Curieusement, le Petit Verdot est marginal dans sa région d'origine. Planté à hauteur de quelques 300 hectares dans le Bordelais, il vient loin derrière le Merlot ou le Cabernet - Sauvignon. Il fait pourtant partie de l'encépagement de nombreuses appellations gironnines et est reconnu comme un cépage d'appoint intéressant, notamment dans les sols légers à réchauffement rapide du Médoc. Du Médoc aux Graves, en passant par les Premières Côtes, le Petit Verdot vient en complément des cépages principaux que sont le Cabernet-Sauvignon et le Merlot. Il y côtoie d'autres variétés telles que le Carmerène, le Cot, le Cabernet Franc. Même à de faibles pourcentages, il apporte couleur, tanins et puissance aux assemblages. Il fait d'ailleurs l'objet d'un regain d'intérêt dans quelques châteaux aux objectifs qualitatifs affirmés.

## En expérimentation depuis 1995

Différents organismes et viticulteurs travaillent depuis longtemps à l'amélioration variétale de notre région. C'est grâce à leur travail conjugué que de nombreux cépages, Cabernet-Sauvignon, Merlot, Chardonnay, Sauvignon blanc... ont rejoint la liste des cépages recommandés dans nos départements. Le Petit Verdot faisait partie des cépages en expérimentation depuis 1995. Le cépage semblait intéressant à planter en zone méditerranéenne. Il fallait également déterminer les zones agroclimatiques favorables, les systèmes de conduite adaptés et observer le comportement en vinification. Enfin, la dégustation par des jurys est une des étapes permettant de juger de l'intérêt de la démarche d'introduction d'un cépage dans une région. La mise en place de contrat de plan étatique a permis de financer les différents travaux et de concrétiser le dossier d'inscription auprès de l'ONIVINS. En 2001, après plusieurs campagnes d'expérimentations coordonnées par l'ENTAV, le Petit Verdot est inscrit à la liste des cépages recommandés en Languedoc-Roussillon ainsi que dans les Bouches du Rhône. En 2003, le Languedoc-Roussillon compte 114 ha de Petit Verdot dont 87 dans l'Hérault.

## Difficile à cultiver

Contrairement au Merlot, relativement rustique en viticulture et facile en vinification, le Petit Verdot est très contraignant au vignoble. L'adaptation à la parcelle est une des conditions de la réussite de l'implantation du Petit Verdot. Elle devra prendre en compte



Le Petit Verdot est très fertile. Il nécessite une réelle maîtrise viticole.

tous les aspects agronomiques, de la fertilité minérale et hydrique aux paramètres climatiques car le cépage est exigeant en eau et en chaleur pour arriver correctement à maturité. Par ailleurs, il est vigoureux, très productif, sensible à la pourriture grise en fin de cycle, ce qui nécessitera de nombreuses interventions au vignoble. En surproduction et en sous maturité, il ne donnera pas de bons résultats. Le Petit Verdot n'est à conseiller qu'aux producteurs ayant déjà réussi la maîtrise de variétés délicates en culture comme le Cabernet-Sauvignon ou le Sauvignon blanc.

La médaille a son revers : port retombant, fertilité délicate à contenir.

## Avantages et inconvénients de la rareté.

Confidentiel dans sa région d'origine et dans les vignobles des nouveaux pays producteurs, le Petit Verdot n'est pas appelé à recouvrir en Languedoc-Roussillon autant d'hectares que le Merlot ou même le Cabernet-Sauvignon. Les expérimentations régionales ont souligné les avantages et les limites de sa culture.

Elles devraient permettre d'éviter les implantations défectueuses et pallier le manque de références des cépages méconnus des viticulteurs régionaux. Techniquement, s'il est conduit correctement, il rencontre en zone méditerranéenne des conditions favorables à une maturation régulière et à l'élaboration de vins équilibrés. Il apporte une réelle synergie gustative à d'autres variétés caractéristiques, notamment par leur manque d'acidité. Pour ces deux grandes raisons,

son introduction à la palette de cépages des Vins de pays d'Oc était nécessaire. Encore méconnu ailleurs, il n'en est pas moins en progression chez nos concurrents internationaux. L'Australie par exemple en compterait quatre fois plus que la France. Le potentiel d'utilisation du Petit Verdot est très élevé, sa rareté est un atout car elle permet de jouer la carte de la différenciation. ■



Le potentiel qualitatif des grappes est élevé : couleur, acidité, tanins.



# En guise de conclusion

## et de perspectives

Le Petit Verdot est un cépage exceptionnel à plus d'un titre. Confidentiel en France et dans le monde, il arrive en Languedoc-Roussillon à la demande des professionnels. La recherche porte sur une variété complémentaire à l'encépagement actuel. Les expérimentations valident le bien fondé de la demande et le Petit Verdot est classé recommandé en 2001. Ces mêmes expérimentations font apparaître les conditions à réunir à la production pour que le Petit Verdot porte réellement ses fruits. Le cépage a des qualités mais également des contraintes. Choix des parcelles, porte-greffes et densité adaptés, taille et palissage rigoureux sont autant de facteurs de réussite du Petit Verdot. A ces contraintes s'ajoutent des interventions manuelles fréquentes et coûteuses.

Les premières exploitations qui ont planté du Petit Verdot confirment toutes l'intérêt du cépage. Que ce soit pur ou en assemblage, il apporte un registre différent qui s'appuie notamment sur une certaine fraîcheur gustative. Elles soulignent également les contraintes techniques qui sont associées au cépage et insistent sur la difficulté de valoriser ce qui est nouveau et méconnu des acheteurs, professionnels ou consommateurs. B. Andreu du Domaine La Condamine Bertrand, situé dans l'Hérault à proximité de Pézenas élabore du

Petit Verdot pur et positionné en haut de gamme et décrit les atouts et les contraintes du cépage. *« Cette cuvée est surtout une carte de visite pour nous, elle n'est pas dans les standards gustatifs internationaux et souffre d'un manque d'image et de notoriété. Si à la dégustation nos clients sont intéressés, ils avouent bien souvent ne pas avoir de marchés réels pour cette cuvée »*. B. Andreu précise *« Par contre, la rareté du cépage fait son originalité et contribue à assurer la plus-value de la cuvée »*.



*Ebourgeonnage, relevage, éclaircissage alourdissent les coûts de production.*

Avant de se lancer dans l'aventure du Petit Verdot, le producteur doit en mesurer tous les avantages et les inconvénients et pourquoi pas, s'assurer sur de petites superficies de ce qu'il apporte à l'exploitation. Cette stratégie permettra de palier à l'absence de recul et de construire des références plus larges tant du point de vue viticole qu'œnologique ou économique. ■